Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 41 (1933)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: Aus den Sektionen = Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Aus den Sektionen. - Nouvelles des sections.

Zweigverein Thur-Sitter.

Am 28. Mai, 15 Uhr, fand im Gasthaus zum «Löwen» in Mogelsberg die ordentliche Hauptversammlung vom Schweizerischen Roten Kreuz, Zweigverein Thur-Sitter, statt. Trotz Unbill der Witterung, vielleicht gerade deshalb, haben zahlreiche Samariterinnen und Samariter der Samaritersektionen, die dem eingangs erwähnten Verbande angehören, der Einladung Folge geleistet. Herr Dr. med. Boesch von Flawil eröffnete die Versammlung, verbunden mit einem herzlichen Dank an den Männerchor Mogelsberg, der eingangs der Versammlung die Zuhörerschaft mit zwei prächtigen Liedern erfreute. Im Anschluss der gesanglichen Darbietung gab der Vorsitzende die Traktandenliste bekannt. Rechnung und Revisorenbericht, sowie der Präsidialbericht wurden einstimmig genehmigt. Die Wahlen fielen in bestätigendem Sinne aus. In verdankenswerter Weise blieben Präsident und Aktuar ihrem Amte treu, dagegen wurde infolge Demission von Herr Hunz Herr Eberli als Kassier gewählt. Zum Schlusse der Versammlung wurde unser Herr Präsident, Dr. Boesch, der schon seit 25 Jahren den Zweigverein mit grosser Liebe und Hingebung und Geschicklichkeit geleitet hat, in Erwägung gezogen. Unser Vizepräsident unterliess es nicht, dem Jubilaren im Namen des Verbandes für seine tatkräftige und uneigennützige Arbeit zu danken und überreichte ihm ein bescheidenes Geschenk. Auch unser ältestes Ehrenmitglied, Herr Wiget, liess es sich nicht nehmen, den Anwesenden vor Augen zu führen, was unser Steuermann in dieser Zeitspanne geleistet hat, und forderte alle Samariter und Samariterinnen auf, nach Kräften für unsere gute Sache einzustehen und ebenfalls möglichst lange unserer Fahne Treue zu halten. Herr Gemeindeammann Eggenberger als Vertreter der Gemeinde Mogelsberg sprach zur Versammlung. Ein grosser Genuss war es gewesen, seiner tiefernsten Ansprache zu lauschen, ja es ist dem Samariterverein Mogelsberg zu gratulieren, einen solchen Mann an der Spitze der Gemeinde zu wissen, der so für die Rotkreuzsache eintritt. Der Männerchor erfreute uns abermals mit zwei schönen Liedern als Abschluss der Versammlung. Nach eingesetzter Pause hatte unser Präsident die Freundlichkeit, anhand von Lichtbildern über das Thema «Körperpflege im täglichen Leben» zu uns zu sprechen. Hoffen wir, dass das Gehörte und Geschaute nicht umsonst gewesen sei, sondern in Tat umgesetzt werden, das heisst zu meiden, was unserm Körper nachträglich ist, zu fördern, was zu dessen Wohl dient. Nach Beendigung des lehrreichen Vortrags wurde Gelegenheit geboten, für das leibliche Wohl zu sorgen, wobei auch die Geselligkeit und Unterhaltung bis zum Aufbruch der verschiedenen Vereine zur Entfaltung kamen. *e.*

Zweigverein Fricktal vom Roten Kreuz.

Am 31. Mai verstarb auf der Sonnmatt bei Luzern an den Folgen eines Schlaganfalles Herr

Dr. Rob. Kern,

Bezirksarzt in Rheinfelden.

Es sei hier nicht eingetreten auf seine überaus segensreiche Tätigkeit als Bezirksarzt, als ehemaliger Chirurge des Bezirkspitals Rheinfelden, als Mitglied

des Bezirksschulrates und der gemeinnützigen Gesellschaft des Bezirkes, sondern nur darauf, was er war als Mitbegründer und erster Präsident des Zweigvereins Fricktal.

Leider auferlegte ihm vor einigen Jahren seine geschwächte Gesundheit Zurückhaltung und veranlasste ihn, von seinem Posten zurückzutreten, er blieb aber auch fernerhin als Ehrenpräsident

Dr. Rob. Kern†

Als im Jahre 1921 an der Gründungsversammlung in Stein der Zentralsekretär des Schweizerischen Roten Kreuzes, Herr Dr. Ischer, den ersten Funken entfachte, war der nun Verblichene rasch für die vorgezeichneten Ideale entflammt. Mit jugendlichem Elan und unverwüstlichem Optimismus gelang es ihm, den neugegründeten Verein, den jüngsten unter den aargauischen Zweigvereinen, im Fricktale populär zu machen. Er war sozusagen von Natur aus ein Rotkreuz-Typus: menschenfreundlich, offen und gerade, von edler Art und idealer Gesinnung. Trotz dieser seiner Vornehmheit verkehrte er gleichwohl gerne auch mit dem einfachen Volke mit nicht weniger Liebenswürdigkeit.

dem Vereine treu, wenn möglich den Sitzungen beiwohnend und mit Rat und Tat helfend.

Der Zweigverein Fricktal wird seinem ersten Präsidenten und dem lieben, guten Menschen immer ein treues Andenken bewahren. R. I. P.

Sierre. Samaritains et Samaritaines.

Notre groupe sierrois était appelé, le 14 mai, avec celui de Brigue, à un exercice général et, pour la première fois, contrôlé par un membre du comité central de l'Alliance suisse des Samaritains, M. Aug. Seiler, de Vevey, vice-président, qui présida déjà deux fois ce comité et sera à sa tête l'an prochain. Les deux comités locaux avec leurs présidents, M. Domig pour Brigue et M. Benj. Genoud,

appointé sanitaire, pour Sierre, avaient organisé l'exercice à Géronde. M. Seiler avait amené avec lui quelques samaritaines de Vevey dont Mlle Hubert, monitrice, puis Mlle Imer, secrétaire du groupe lausannois. Y assistaient aussi MM. les Drs de Werra, Besse et Gentinetta.

L'accident supposé était celui-ci: Sur la route d'Anniviers, on procède à un élargissement; soudain une masse de terre s'éboule au passage d'un camion et il y a des blessés. On fait appel aux samaritains qui, munis de leurs caisses à pansements et de leur matériel, vont chercher les victimes éparses dans la forêt de Géronde. Les victimes, ce sont 16 éclaireurs qui ont chacun, fixé à leurs vêtements, un billet préparé pour la circonstance et indiquant sommairement le genre de blessure: jambe cassée, figure écrasée, colonne vertébrale brisée, fracture du crâne, hémorragie intestinale, etc., etc. Par groupes, les 25 samaritains et samaritaines de Sierre et les 15 de Brigue s'approchent des blessés, consultent l'étiquette, se concertent et se mettent à faire les pansements, non pour s'amuser mais comme si c'était bien vrai. Chaque blessé est soigné selon son mal; les plus atteints sont couchés sur des brancards déjà complets ou improvisés sur place; les patients légèrement blessés sont couchés ou assis sur le sol commodément; on les aidera selon leur mal à se rendre à l'infirmerie en les soutenant d'un bras. Les autres, qui ne peuvent bouger, sont transportés par les sentiers de la forêt; d'autres sont déposés sur un char à échelles où avec des cordes et de la paille on a fait un bon lit; un mulet mènera le char au lazaret.

Celui-ci est installé à l'ancien réfectoire de Géronde où l'on a préparé des lits de camp, divers objets de pansements, une cuisine, de l'eau bouillie, des désinfectants, etc.

M. le Dr Besse et M. Seiler examinent les pansements, interrogent, font la critique, donnent encore des conseils. M. le Dr Gentinetta s'adresse en allemand aux samaritains de Brigue. On fait encore une démonstration du transport d'un blessé ayant la colonne vertébrale atteinte; sans planche, sans échelle, sans aucun matériel que de solides bandes ou pièces de toile, on en ficelle le patient et, dans un accord parfait quatre ou cinq personnes le soulèvent délicatement et régulièrement sans le moindre heurt et sans que le corps subisse la plus petite déviation qui pourrait être mortelle.

Impression générale de M. Seiler: On a fait de bon travail; l'inspecteur est satisfait.

Une collation réunit les participants à l'hôtel Arnold. Quelques-uns des dirigeants du mouvement prononcèrent des paroles d'encouragement. Il y aura probablement un nouveau cours cet hiver à Sierre. Cet automne, M. Seiler reviendra avec le groupe de Vevey pour un nouvel exercice en campagne quelque part dans le district; il faut faire de la propagande au sein de la population, une fois dans une localité, une fois dans une autre. M. Seiler a surtout insisté sur la nécessité pour Sierre de posséder, comme Brigue, un magasin ou dépôt de matériel et d'ustensiles sanitaires pour le traitement des malades.

Inauguration du chalet de la Section de Lausanne de la Société suisse des troupes du Service de santé.

La société suisse des troupes du service de santé étant une organisation intimément affiliée à la Croix-Rouge de notre pays, il intéressera sans doute nombre de nos lecteurs de voir la charmante initiative qu'une des sections — celle de Lausanne — de la S. S. T. S. S. a prise pour procurer des heu-

res au grand air et à la montagne, dans le charmant vallon de la Dent de Lys, à ses membres et à ses amis vaudois.

A moins d'une heure au-dessus de Châtel-St-Denis se trouve un charmant vallon. A cette saison, on y cueille le narcisse, la petite gentiane bleue et mille autres fleurs des Alpes. Adossé au Mont Corbetta d'une part, dominé par le Niremont d'autre part, on peut le remonter par une bonne route d'abord, et par des sentiers, ensuite jusqu'à Trémettaz et la Dent de Lys, et même à Moléson. Toute cette région n'a pas un nom particulier. On l'appelle dans le pays le vallon de la Veveyse ou le vallon de la Dent de Lys. Mais étant donnée sa configuration géographique on pourrait l'appeler, sans frapper personne, la Petite Gruyère. C'est ainsi du reste que le dénomme une partie des milliers de Lausannois qui, chaque hiver, y viennent pratiquer le ski. Aujourd'hui plus de 40 chalets, dont la plupart ont été construits ces dernières années, sont occupés par des Lausannois, sinon des Vaudois. On y vient en famille les dimanches. On y séjourne l'été. Il y a quinze ans on n'y rencontrait que de rares promeneurs.

C'est en ces lieux, à l'endroit appelé «Les Riots» (1100 m), que les «sanitaires» lausannois trouvèrent un terrain et construisirent un chalet. On l'inaugurait naguère. Ce fut une véritable fête populaire où s'associèrent non seulement la société directement intéressée, mais les représentants de l'armée, des autorités civiles, les sociétés similaires et amies et une grande partie de la population de Châtel-St-Denis, conduite par son sympathique syndic, M. Colliard.

On remarquait parmi les personnalités présentes: MM. le col.Cdt. de corps Guisan, col.-div. de Diessbach, col. Léderrey, représentant le Cdt de la Ire Div., col. Girardet, médecin de place de Lausanne, lt.-col. Blanc, représentant les autorités lausannoises, le major Gagnaux, instructeur des troupes sanitaires, délégué par le médecin en chef, le major Favey, capitaines Huber et Aubert, de la Société vaudoise des officiers, 1er lt. Lecoultre, adj.

A l'arrivée du train à Châtel-St-Denis, la Lyre châteloise joue une marche entraînante et conduit en cortège la foule des invités au monument des soldats morts, où les «sanitaires» déposent une palme et font une minute de silence.

On se rend ensuite à la messe, prélude de la bénédiction du chalet. A 10 heures, tout le monde est devant le chalet. Le drapeau à croix blanche et celui à croix rouge hissés au mât, claquent au vent. L'excellente fanfare joue un pas redoublé et la cérémonie officielle commence. La place nous manque ici pour citer et même reproduire les nombreux et beaux discours qui furent prononcés.

Nous nous en voudrions cependant de ne pas signaler les paroles aimables de M. Chapalaz, qui est le plus agréable des chefs de réception. Il est aussi, nous le savons, la cheville ouvrière du groupe si vivant qu'est la Section de Lausanne des Troupes du Service de santé. Il félicite, remercie et remet des souvenirs à ses collaborateurs dévoués qui ont noms: MM. Mérinat, Allamand, Danthe, Délessert, et d'autres encore.

Le caporal Danthe, président de la Commission de construction, fait un historique du travail accompli et remet la clef au président en charge, app. Mérinat, un jeune et actif président, qui fut en même temps l'architecte de l'entreprise.

La cérémonie de bénédiction qui suit est particulièrement émouvante. M. l'aumônier Kolly, curé de Châtel, lit les pa-

roles de circonstances, en latin, les traduit, et donne la bénédiction. Il ajoute à son geste les vœux de sa paroisse et souhaite que le chalet soit toujours le lieu où viennent se retremper l'âme et le corps.

M. l'aumônier Spiro, pasteur à Pully, invite l'assistance à chanter la «Prière Patriotique», accompagnée par la Lyre, et, en une vibrante allocution, exprime les sentiments de tous ceux qui l'écoutent. Il le fait en soulignant les symboles du chalet: La Patrie et le Foyer. Un chant clôt la cérémonie qui s'est déroulée dans le plus grand recueillement.

On visite le chalet. On passe de la cave à la cuisine accueillante, de la chambre à manger, qui ne l'est pas moins, aux dortoirs fort bien compris pour 30 à 40 personnes. Les officiels et invités restent à la salle à manger où un dîner, préparé de main de maître par le capl. Delessert, leur est servi.

Après le repas, présidé par M. l'avocat Spiro, président d'honneur de la Société, on reprend place sur la terrasse. C'est encore M. Chapalaz qui porte le toast à la patrie.

M. le col. Guisan, qui a été le premier, nous le savons par une indiscrétion, à donner son généreux appui à l'œuvre aujourd'hui achevée, souligne combien il est heureux de participer à une manifestation comme celle-ci. Il la considère comme une halte bienfaisante, un repos réparateur, après les blasphèmes essuyés, les combats livrés pour défendre la cause qui lui est chère: l'armée gardienne de la liberté et de la paix.

M. le col. div. de Diesbach, d'une voix dont les échos ont dû remonter jusqu'aux crêtes du Niremont et de la Dent de Lys, rappelle les jours douloureux de novembre 1918, et de novembre dernier et salue dans le réveil national, un réveil de la Jeune Suisse, qui veut vivre dans l'ordre et la paix, et qui ne veut pas que l'on confonde la démagogie avec la vraie démocratie.

Ces discours sont vivement applaudis. La fanfare joue la marche du régiment fribourgeois.

MM. le col. Léderrey, lieut.-col. Blanc et major Gagnaux, apportent le salut de leurs chefs directs et les vœux à la Société qui fête en ce jour le résultat d'une volonté persévérante et d'un gros travail.

Les autorités de Châtel St-Denis et la population, par la bouche de son président, M. Colliard, souhaitent aux nouveaux Lausannois qui leur arrivent, une chaude bienvenue. Il souligne sa péroraison en relevant combien nos relations confédérales sont amicales et dit entre autres: Vous êtes ici chez vous, parce que vous êtes à Châtel St-Denis, dans la plus vaudoise des communes fribourgeoises!

De bonne grâce, M. Colliard, consent à chanter le «Ranz des vaches» qui, dans le cadre où nous sommes, fait une profonde impression.

Des jeux s'organisent. La gaîté reprend ses droits. La fanfare joue ses meilleurs airs. Les Châtelois chantent le «Vieux chalet» et les Vaudois répondent par «La libre Sarine».

C'est à regret qu'on déambule, qui à pied, qui avec son auto, vers la plaine. Les monts seuls restent immuables dans le ciel bleu. Ils s'éclairent des derniers rayons comme pour nous faire mieux regretter la fuite des belles heures passées sur la montagne.

Ce fut une belle fête, trop tôt terminée, une fête comme on en voudrait beaucoup, simble et toute empreinte d'un esprit fraternel. *Gx.*